

On a posé plus tôt au ministre une question au sujet du français qui est, au Québec, la langue de travail. On lui a demandé si cette considération entrerait en ligne de compte lorsqu'une société de l'extérieur projette une mainmise dans la province de Québec. Je crois qu'on devrait en tenir compte vu que le français est la langue de travail de la majorité des habitants de la province de Québec. Si une société étrangère veut prendre en charge une entreprise canadienne et ignore cette particularité, il pourrait en résulter une situation grave dont le gouvernement devrait tenir compte. Je suis tout surpris que certaines de ces choses soient laissées de côté, surtout que le ministre de l'Industrie et du Commerce vient de la province de Québec et se rend sûrement compte de l'importance de la question pour cette région du Canada.

• (1650)

Il y a plusieurs autres questions, plusieurs autres points dont je voudrais parler, mais je n'en aurai pas le temps. Toutefois, je veux insister sur des considérations sociales et politiques majeures dont il faut tenir compte. Lorsqu'il s'agit de mainmise étrangère au Canada, toutes les considérations ne sont pas exclusivement et nettement économiques. Par exemple, le Canada a été édifié pour des raisons autres que des raisons économiques. Comment, en effet, du point de vue économique, justifier l'établissement d'une nation de l'Est à l'Ouest. Tous les courants économiques et commerciaux étaient naturellement Nord Sud et nous avons été à l'encontre de considérations économiques.

Mon collègue, l'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a souligné plusieurs de ces caractéristiques lorsqu'il a parlé plutôt du manque de sens économique qui a marqué l'établissement du CN et du CP. Toutefois, nous avons pris cette décision politique en connaissance de cause. Nous avons voulu, au nord des États-Unis, bâtir une nation qui en était nettement différente. Je crois qu'il nous faudra à l'avenir prendre plus d'une décision de caractère politique plutôt qu'économique. Ces décisions pourront être sociales et culturelles plutôt qu'économiques, et insérées dans une mesure législative comme celle-ci. Si elles l'étaient, alors ce bill, qui jusqu'ici est moins que rien, aurait au moins une certaine portée et contribuerait quelque peu au rapatriement de l'économie canadienne, de la société canadienne, et de la culture canadienne, que, tous tant que nous sommes, nous espérons, je crois, voir se développer.

Une fois de plus, j'exhorte le ministre à ne plus écouter, avant d'opérer des changements, l'Association des manufacturiers canadiens, ses amis de Bay Street ou ses amis de la Bourse, mais plutôt d'écouter l'homme de la rue, les Canadiens moyens, qui cherchent à édifier un Canada qui leur fournira des emplois et qui offrira des possibilités d'avenir à leurs enfants. Nous savons tous que nous exportons une grande quantité de matières premières et que cette industrie ne fournit que très peu d'emplois. C'est plutôt une industrie de capital. Nous devrions décider consciemment dans une optique politique de mettre l'accent sur une industrie de fabrication, une industrie de main-d'œuvre. Je demanderais au ministre de consulter son collègue, le député de Duvernay. Je suis certain que si le ministre l'écoutait, il pourrait avoir . . .

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre, je vous prie. Je pense que la présidence a été indulgente envers le député qui a la parole, mais il devrait peut-être moins s'écarter du sujet et revenir à l'amendement à l'étude pendant les quelques minutes qui lui restent.

[M. Nystrom.]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, je respecte vos observations. Il est plutôt difficile pour certains d'entre nous—parce que nous parlons ici d'une question qui nous émeut profondément, et qu'il s'agit d'un bill qui, de toute évidence, ne touche pas le ministre—d'essayer de nous limiter à certaines des restrictions étroites de certains amendements. Mais après avoir entendu vos observations, je me soumettrai à votre désir et pendant les quelques instants qui me restent, j'essaierai d'être plus précis.

J'exhorte le ministre à accepter cet amendement, à le considérer sérieusement et, dans sa réponse, à nous préciser certaines des possibilités qu'il offre et à ne pas rejeter l'amendement dans son ensemble, car il s'agit d'une question très importante qui concerne tous les Canadiens. Les Canadiens veulent des modifications dans ce domaine et je pense qu'il incombe au gouvernement d'ouvrir la voie. Les gouvernements sont nommés pour diriger, pour exprimer la volonté collective des Canadiens, et je suis certain que les Canadiens veulent que nous allions beaucoup plus loin dans le domaine de la propriété étrangère. Cela a été prouvé à plusieurs reprises par des gens de tous les partis politiques, diverses commissions et l'opinion publique. Je supplie le gouvernement de leur prêter une oreille attentive. Il a promis une démocratie active, une société juste; voici l'occasion de s'engager un peu dans cette voie.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, en examinant cette question, il me vient à l'esprit le cas du professeur qui demande à son élève «quelle est la capitale du Canada» et qui en reçoit la réponse: «d'origine américaine en grande partie». C'est un des aspects du problème qui nous préoccupe. Nous sommes à étudier l'impact politique et social de quelques-uns de ces facteurs économiques. Cela me rappelle les propos que tenait David White George, en Grande-Bretagne, en traitant d'un problème social. David disait qu'ils étaient nés mendiants dans leur pays natal. Nous sommes dans une situation semblable ici.

Que le ministre et le député d'Okanagan Boundary (M. Howard) qui semble écouter le débat, n'oublie pas que les Canadiens veulent prendre part à l'action. C'est exactement ce dont il est question. Nous ne voulons pas que tout soit pris en charge par quelqu'un d'autre. S'il doit y avoir mainmise, nous voulons qu'elle soit faite par nous; c'est le point que nous faisons valoir. Ce que nous souhaitons, c'est un bill qui aide les Canadiens à prendre en charge l'économie de leur propre pays. L'égalité sociale, économique et politique, voilà ce que nous recherchons. En fait, nous aimerions que l'argent soit dans nos goussets, dans notre propre pays, et sentir et que nous y avons des intérêts en jeu.

Les Francophones ont une expression: «Maîtres chez nous». Je suis certain que le ministre reconnaîtra l'expression, malgré mon accent. Je soutiens que ceux qui possèdent ou contrôlent un pays ont des intérêts dans ce pays-là. Que vont-ils en faire? Voilà le but de l'amendement.

D'après mon expérience, les gens qui possèdent une maison ou une entreprise ou ceux qui dirigent une entreprise commerciale s'y intéressent d'une façon générale et tiennent à l'améliorer tandis que ceux qui considèrent une société comme la propriété d'un autre, par exemple un propriétaire absent, ne portent pas le même intérêt à cette société. Ils n'y intéresseraient s'ils s'en sentaient un peu les propriétaires. Permettez-moi de vous citer un exemple qui me touche de près. Je ne détiens pas d'actions de Bell Canada, mais j'ai entendu enfoncer les pieux du nouvel